

CONGRES DE PRAGUE 1958RAPPORT DU SECRETAIRE INTERNATIONAL DE LA F.I.A.F.

Pour des raisons d'ordre pratique, le 1er Comité Directeur qui suivit le Congrès m'a prié d'assurer jusqu'à ce Congrès le Secrétariat International de la F.I.A.F., c'est-à-dire que conformément au règlement, j'ai été chargé d'assister le Secrétaire Général et, d'autre part, de faire certaines démarches représentatives. Pour cette raison, mon rapport ne pourrait que répéter celui du Secrétaire Général. J'estime n'avoir donc à vous parler que de quelques points de détail.

Tout d'abord, je dois vous expliquer comment s'est articulé le fonctionnement au Siège de la F.I.A.F. Comme assistant du Secrétaire Général, le Secrétaire International s'est chargé de la liaison entre le Secrétariat Exécutif et le Secrétaire Général pour tout ce qui concernait des problèmes qui dépassaient le cadre des rapports intérieurs entre membres.

D'autre part, certaines démarches ou lettres représentatives urgentes ont été faites ou signées du Secrétaire International. Mais, conformément au règlement, le Secrétaire International s'est interdit toute intervention dans le travail propre au Secrétaire Exécutif. Ce qui vous explique également pourquoi il ne peut être question d'interférer dans mon rapport sur celui du Secrétaire Exécutif.

Mon rapport consiste uniquement, par conséquent, à vous rendre compte de certaines rencontres avec des tiers désireux d'approcher la F.I.A.F.

Tout d'abord, nous avons reçu la visite de Mme Mitropoulos qui nous a fait part des enrichissements de son Archive; celle d'un Chilien désireux d'organiser une Archive. Nous avons été l'objet d'une démarche de Monsieur Korda et ensuite de Mr Gaston Diehl. A la suite de quoi j'ai immédiatement pris contact avec notre représentant au Vénézuéla, Mme Margot Benaceraff, et j'en ai rendu compte au Secrétaire Général et au Président. Nous avons également reçu la visite d'une dame d'Israël, désireuse de fonder une Archive. Lorsque nous avons mentionné le nom de Mr Perlov, j'ai senti une réticence et une réserve qui m'ont paru bizarres, puis tout s'est éclairé, quand ayant évoqué la personne de Mr Van Leer, cette dame m'a répondu que c'était son mari, et que c'était

Mr Van Leer qui avait décidé de fonder une Archive devant les difficultés rencontrées à alimenter ses ciné-clubs.

Il ne semble heureusement pas que ceci ait une suite immédiate. Nous avons été, par ailleurs, saisis d'une démarche de la Tunisie, désireuse de fonder une Archive. Là s'arrêtent les contacts que j'ai pu avoir; en mon absence, j'ai prié le Secrétaire Exécutif de bien vouloir recevoir les personnes extérieures.

Par contre, j'ai été amené comme Secrétaire International de la F.I.A.F. à avoir connaissance des points de vues de la Filmologie et des Ecoles sur l'Institut, et j'ai été amené à signer la convocation conjointe qui a suivi le Comité Directeur de la F.I.A.F.